

de la blépharopathie glanduleuse. Mais les moyens vraiment héroïques dans presque toutes les périodes de cette affection, sont les frictions du bord des paupières à l'aide de pommades où entre en diverses proportions le précipité rouge de mercure, et quelquefois le nitrate du même métal. (*Dict. de Méd.*, 2^e éd.)

LAWRENCE rec., dans le cas d'épaississement et d'induration des bords des paupières avec ulcérations à la racine des cils, de les extraire tous et de cautériser avec la solution de nitrate d'argent. (*Ibid.*)

RICHTER, A.-G., empl. contre le prurit des paupières survenu à la suite d'une blépharite le collyre suivant: ℞. Sulfate de zinc crist., gr. j; eau dist. simple, ℥j. (*SUNDELIN, Recepttaschenbuch, Berlin, 1832.*)

ROWLEY. Une solution de sublimé corrosif, à laquelle on ajoute un peu de camphre, est, selon lui, le meilleur moyen qu'on puisse opposer à la psorophthalmie. (*Row., Abhandl. üb. d. vorzügl. Augenkrankh., traduit de l'anglais. Breslau, 1792.*)

RUST empl. contre la blépharite glanduleuse l'onguent suivant: ℞. Précipité rouge, gr. jv-vj; beurre frais, ℥j; extrait de saturne, laudanum liq. de Sydenh., ana ℥ss. (*SUNDELIN, Recepttaschenbuch, Berlin, 1832.*)

SICHEL Le traitement général qu'il emploie contre la blépharite scrophuleuse ou glandulaire, est celui de l'ophthalmie scrophuleuse. (*Voy. Ophthalmie.*) Le traitement local diffère beaucoup: ici les sangsues sont inutiles, les frictions d'onguent napolitain pratiquées sur les paupières et non plus sur le front, la pommade iodurée (axonge ℥j; hydrochlorate de potasse et teinture d'iode, ana gr. vj); la pommade de précipité rouge (ax., ℥j; préc. r., gr. j); chacune de ces pommades s'emploie en frictions sur le bord libre des paupières quatre fois par jour. (*Gaz. méd. Août, 1836.*)

WARE, rec. dans les blépharites opiniâtres et ulcérées de faire quatre fois par jour des frictions sur le bord des paupières avec l'onguent citrin de la pharm. de Londres (1). (*WARE, chir. Beob. üb. d. Aug., traduit de l'anglais par RUND. Göttingen, 1809.*)

BRONCHITE. (*Voy. Catarrhe pulmonaire.*)

BRULURE. — COMBUSTIO.

ANDERSON vante le coton appliqué sur les parties brûlées (*Dict. de Méd.*, 2^e éd.) — ROLLANDE. (*Voy. plus bas.*)

AUTENRIETH. L'eau froide et les préparations de plomb sont les meilleurs topiques dans les brûlures du 1^{er} degré; mais si les lésions étaient trop profondes et trop étendues, le plomb ne ferait que fa-

(1) Cet onguent est composé d'une partie de mercure, de deux d'acide et de quatre d'axonge. (*Voy. Pharmacopée univers. de M. Jourdan, t. II, p. 107.*)

voriser le développement de la gangrène. C'est alors que les excipients sont utiles, p. ex., le liniment suivant: ℞. Spir. sal. ammon. caust., ℥j; aq. font., ℥ij. Il rec. de donner en même temps d'heure en heure une cuill. à b. de la potion suivante: ℞. Rad., Alth., ℥ss; coq. c. aq. font. q. s.; colat. ℥vj adde: spir. sal. ammon. caust., gtt. xxxvj; syrup. Alth., ℥j. Lorsque la suppuration survient, il n'y a plus à craindre pour la vie du malade. On donne alors des toniques à l'int., et on panse les plaies avec l'onguent suivant: ℞. Vitriol mart., ℥ss; solve in aq. menth. pip. q. s.; solution. adde: unguent. d'Alth., ℥j. (*REINHARD, specielle Nosol. u. Ther. nach dem Systeme eines berühmten deutschen Arztes, Würzb., 1834, t. I.*)

BARNARD recommande un emplâtre composé de poix de Bourgogne, de cire et d'huile. (*The Lond. med. and phys. Journ., 1819.*)

BATZER a guéri dans 48 heures une brûlure du second degré produite par un liquide bouillant, au moyen de l'application de l'eau de créosote. (*Allg. med. Zeit., Febr., 1834.*) — BERTHOLET confirme l'efficacité de la créosote. (*Bull. de Ther. — KALISCH, med. Zeit. 2ter Jahrg., N° 23.*) — GUELF. Diverses brûlures ont promptement marché à la cicatrisation sous l'influence de la créosote en topique. (*Annal. univ. di medicina, Milano, 1834.*)

BEAUCHÈNE recommande un liniment composé d'une once de cétrat ou d'huile et d'un demi-gros ou d'un gros de chaux calcinée. (*Gaz. de santé réd. par MONTÈGRE, Paris, 1834.*)

BERNSTEIN rec. les fomentations d'eau froide (1). — EARLE (2). — RIEG (3). — DZONDI (4). — CHAPMAN (5). — REUSS (6). — AUBAYE (7). — CHELIUS (8). — LACRETELLE rec. de recouvrir la surface brûlée de vessies remplies d'eau à la glace (9).

BLAISE. On applique des linges ou du papier gris trempés dans le mucilage d'adragant; on ne les ôte pas de dessus la brûlure, mais on les humecte avec le mucilage quatre fois par jour. Cette méthode hâte la guérison et prévient les cicatrices difformes. (*Gaz. de santé, réd. par MONTÈGRE. Paris, 1815.*)

BORZENKOF rapporte un cas de brûlure des deux jambes, traité par un médecin avec succès par l'usage extérieur de feuilles de da-

(1) *B. Chirurg. Krankengesch. Erfurt, 1792.*

(2) *An Essay on the means of lessening the effects of fire on the human body, by EARLE, Lond. 1799.*

(3) *HUFEL. Journ. 1809,*

(4) *Dz. Ueber Verbren. u. das einz. sichere Mittel sie schnell zu heilen. Halle. 1836.*

(5) *The Philad. Journ., 1822.*

(6) *Rev. méd., 1829, t. I.*

(7) *AUB., Aperçu sur les avantages de l'eau froide comme top. dans quelques mal. Thèse. Montpellier, N° 30, 1829.*

(8) *CH., Chirurgie, Heid., 2^e éd.*

(9) *Dict. de méd. et de chir. pr., t. IV.*

tura stramonium. (Journ. de méd. mil. de St.-Petersbourg, t. VII. — Voy. Bull. des sc. méd., t. XVII.)

BOYER recommande pour l'usage ext., une solution d'acétate de plomb, plus forte que celle de GOULARD. (BOYER, *Chirurgie.*) — HARRUB (1 gros d'ac. de pl. dans 1 pinte d'eau). (Journ. der med. ausl. Lit. v. HUFELAND, 1802.)

BRETONEAU vante la *compression* circulaire; il applique d'abord du taffetas ciré sur la partie brûlée, qu'il entoure ensuite d'une bande que l'on serre convenablement. (*De l'utilité de la compr. dans les infl. idiop. de la peau, Thèse de Paris, 1815.*) — VELPEAU. (*Arch. gén., t. II.*) — HEINE. (*Rust, Mag., 1827.*)

CHELIUS. Dans les brûlures du premier degré, *fomentations froides*; s'il y a réaction fébrile, administration des *antiphlogistiques* à l'intérieur. Quand l'épiderme est enlevée, il ne fait des fomentations froides qu'à l'entour; et sur les parties dénudées il applique un liniment fait d'huile pure et de jaune d'œuf. (CHEL. *Chirurgie, Heidelb., 1831, t. I.*) — RUST. (*Rust, Mag., 1834.*)

CLEGHORN rec. le vinaigre froid en fomentations. (*Med. facts and obser. Lond., 1792.*)

CLERINET cons. l'emploi de la ligature circulaire des membres. (*Gaz. méd., 1831, p. 407.*) — BERTRAND. (*Ibid., 1832. Avril.*)

CRAMER préconise les fomentations d'eau tiède dans les cas où l'épiderme est enlevée. (*Hygea, Zeitsch. für Heilkunde, Carlsruhe, 1836.*)

CUMIN insiste sur les *saignées* dans les cas graves; et il fait appliquer une quantité considérable de sangsues aux parties brûlées. (*The Edimb. med and surg. Journ. July, 1823.*) — BOROT se fondant sur ce que les brûlures du 2^e et du 3^e degré sont identiques avec toutes les infl. aiguës, établit qu'on doit spécialement les combattre à l'aide de larges applications de sangsues, faites sur les parties enflammées elles-mêmes. — CLOQUET. (*Dict. de méd. et de chir. pr., t. IV, p. 309.*)

DELPECH pense qu'aucun topique ne mérite la préférence sur le *cévat opiacé* pour hâter la guérison des grands ulcères produits par la brûlure. (*Dict. de méd.*)

DEWEES. Le *froid* est le meilleur moyen qu'on puisse opposer à une brûlure du premier degré. Quand il y a formation de vésicules, D. fait usage de l'huile chaude de térébenthine, en veillant à ce que l'huile ne soit pas en contact avec la peau saine; lorsque les douleurs sont fortes il donne de l'opium. Le premier pansement reste intact pendant douze heures, le second se fait avec de l'onguent basilique après avoir percé les ampoules. (DEWEES, *A treatise on the phys. and med. trait. of children. Philad., 1828.*) — HARLACHER rec. l'huile de téréb. à l'ext. — HOMBROCK. — KENTISH. — FOTHERGILL. — OSBORN. (HORN, *Arch. für med. Erf., 1805.*) — STOKES. (Voy. plus bas.)

DORFMUELLER a reconnu qu'outre les moyens internes antiphlogistiques, calmans, antispasmodiques auxquels il faut souvent faire succéder des toniques, il n'y a pas de meilleur topique que celui recommandé par le prof. KNACHSTEDT: ℞. *Ext. saturni, olei olivar., ana q. pl., aq. rosar. q. s. ut tritur. f. Linim.* On peut remplacer l'huile d'olives par l'huile cuite de jusquiame. Si quelques endroits suppurent trop pendant l'usage de ce liniment, on les panse avec l'onguent suivant: ℞. *Flor. zinci pulv., lapid. calaminar., Lycopod., ana ʒij; sacch. saturn., myrrh., ana ʒss; axung. porci aq. rosar. lot., ʒjʒ.* (*Heidelb. klin. Annal., 1829.*)

FAHNESTOCK recouvre les parties brûlées avec de la ouatte imbibée de teinture de benjoin (1). (*The Amer. Journ. of the med. sciences, Feb., 1831.*)

FRICKE recommande la cautérisation avec le *nitrate d'argent*. (CASPER'S *Wochenschr. 1833.*)

GIRARD indique l'*amonique* étendue d'eau, comme propre à prévenir l'inflammation dans les cas de brûlure. (*Annal. de la soc. des méd. pratic. de Montp., 1806.*)

GREENHON applique dès le commencement du vin (ou de l'eau-de-vie) mêlé d'eau, pour provoquer immédiatement une réaction. Lorsque la brûlure est considérable, il fait mettre le malade dans un lit bien chauffé, et il applique sur la partie douloureuse le liniment suivant: ℞. *Ol. terebinth. ʒij; ungt. resin. flav., ʒj; supra ignem liquefant.* Dans le commencement il réitère cela plusieurs fois par jour, jusqu'à ce que la partie brûlée soit inaccessible à l'air extérieur. Le traitement général est antiphlogistique. (*London med. gazette, Oct., 1831.*)

GRIFFITHS appliquait ordinairement les *gouttes noires* (2) sur les brûlures les plus étendues. (BAYLE, *Bibl. de Thér., t. II, p. 492.*)

HENTZE rapporte une série d'observations qui constatent la supériorité de l'*eau phagadénique* dans les brûlures, sur tout autre moyen. Si c'est un cas récent, il ouvre toutes les ampoules avec des ciseaux, puis il promène sur toute la surface une plume molle ou un petit pinceau imbibé d'eau phagadénique, la saupoudre avec la poudre de rhubarbe porphyrisée, et recouvre les parties de plumasseaux en rapport avec l'étendue de la brûlure. Toutes les ampoules qui se forment après doivent être ouvertes. Tant que la charpie reste accolée, il ne faut pas la détacher; mais on coupe les portions de plumasseaux qui n'adhèrent plus, on mouille, saupoudre et couvre de

(1) Ce médicament est composé ainsi qu'il suit, d'après les pharmacop. de Londres, d'Edimbourg et de Dublin: Rp. Benjoin, 3 onces; styrax en grains, 2 onces; baume de tolu, 1 once; aloès socotrin, 1/2 once; alcool (0,830), deux pintes. Faites digérer pendant 8 à 15 jours et filtrez.

(2) On fait digérer à froid, pendant 7 à 8 jours, l'extrait gommeux d'opium dans du verjus. L'opium s'y trouve dans la proportion d'un grain pour huit gouttes.

nouveau toutes les parties; on mouille de même 2-3 fois par jour la charpie accolée. Si le malade éprouve un sentiment désagréable de tension, qui précède ordinairement la chute d'une escarre, il faut appliquer des cataplasmes, puis, l'escarre détachée, avoir recours au même moyen. Si la suppuration est trop forte, on enlève le pus avec de la charpie. L'eau dont M. HINTZE se sert dans les cas récents, est composée d'une solution d'un grain de sublimé corrosif dans une once d'eau de chaux; celle pour les ulcères chroniques, de 4 à 5 grains dans une once d'eau de chaux. (*The North American Archiv. Baltimore*, 1835.)

HORN empl. le liniment suivant: R. Eau de chaux, \bar{z} ij; huile d'olives, \bar{z} j; teint. d'op., \bar{z} j; M. (SOBERNHEIM, *Arzneimittellehre. Berlin*, 1836, p. 315.)

JURINE recommande un onguent fait de cire jaune, huile d'oliv., ana \bar{z} j; litharge (ou céruse, ou fleurs de zinc), \bar{z} j; opium, scrup., j.

KENTISH a vivement insisté sur l'emploi des topiques aussi chauds et aussi stimulans que possible contre les brûlures, en même temps qu'il recom. à l'intérieur l'usage des excitans énergiques. (KENTISH, *Essaye on burns, London*, 1798.)

LARREY traite avec succès de larges brûlures avec l'appareil inamovible des fractures des membres compliquées de plaies. Il perce toutes les phlyctènes de brûlure, et en fait sortir toute la sérosité; et il pose des couches de coton cardé sur la brûlure et les maintient avec des compresses et une bande légèrement serrée, sans rien déranger jusqu'à la guérison complète. (*Archiv. gén. Juin*, 1830.)

LISFRANC a préconisé la solution de chlorure de chaux; il se sert de la solution marquant 3° au chloromètre de M. GAY-LUSSAC, qu'on mêle dans la proportion de 4 à 6 onces par litre d'eau: on en imbibe les plumasseaux de charpie qui recouvrent le linge fenêtré enduit de cérat, qu'on applique sur les plaies. Tout appareil est humecté de temps en temps avec cette solution. (*Rev. méd. Juin*, 1826.) — TRUSEN empl. dans le 2° et 3° degré de brûlure la solution suivante: R. Chlorure de chaux, \bar{z} β; triturez et ajoutez peu à peu eau com. ou eau de roses, libr. j; passez et ajoutez: mucilage de gomme arab. ou de sem. de coings, \bar{z} ij; on en imbibe les compresses qu'on applique sur les plaies. (CASPER, *Wochenschr. f. d. gesammte Heilk.*, 1834, N° 33.) — HOLT vante le chlore, surtout dans le premier degré de brûlure. (*The Lancet, Lond.*, April 1833.)

MOST rec. dans les cas où la plus grande partie du corps est couverte de brûlure, de mettre le malade déshabillé dans un bain composé de 6-8 seaux d'eau froide, 1 seau de lait caillé, et de 2-4 livres d'alun; on le laisse deux heures dans le bain. (MOST, *Encykl. der med., etc., Praxis, Leipzig*, 1833.)

PALUCIERI dit avoir employé avec succès une pommade confectionnée de la manière suivante: R. Cire, 2 parties; huile d'olives, \bar{z} p.; faites fondre à un feu doux et lorsque le mélange commence à

refroidir, on y ajoute peu à peu 6 parties de suc de chicorée nouvelle. On mélange et on remue doucement jusqu'à ce qu'on obtienne une pâte homogène. (*Bull. des sc. méd. de Bologne*, 1834.)

PARKINSON empl. l'alcool à l'extérieur. (*Samml. anserl. Abhandl. f. prakt. Aerzt.*, 1800.)

PLASSE fait saupoudrer les plaies suppurantes avec de la poudre fine de charbon, à laquelle il associe quelquefois des fleurs de zinc ou l'opium. Par dessus cela il fait mettre du linge trempé dans l'huile: (*Allg. med. Annalen des 19. Jahrh., Altenburg*, 1822.)

REISC préconise le savon blanc ordinaire rapé, réduit en emplâtre à l'aide d'un peu d'eau; on en étend sur du linge mou et on applique celui-ci sur les parties brûlées. Le premier pansement reste intact pendant 18-24 heures; après on le renouvelle. (*HUFEL. Journ.*, 1832.)

RIEG empl. dès le commencement l'eau froide en topique, ensuite le liniment suivant: R. crème de tart. douce, 6 parties; huile de lin, 8 p. (*HUFEL. Journ.*, 1809.)

ROLLANDE indique les conditions suivantes pour l'emploi du coton: 1. Il faut ouvrir préalablement les ampoules. 2. Nettoyer la plaie; pour cela il fait arroser le coton avec une solution de chlorure de chaux, qui suffit quelquefois seule pour effectuer la guérison. 3. Dans la brûlure étendue il est de rigueur de pratiquer des évacuations sanguines. (*Bull. de Thérap.*, t. VII.)

STEDMOGRODZKI méconseille l'emploi des irritans et excitans, comme l'alcool, l'éther, le camphre, etc., etc., qui ne peuvent être utiles que lorsque le malade se trouve dans l'état adynamique; dans le plus grand nombre des cas c'est au traitement antiphlogistique qu'il faudra avoir recours. (MOST, *Encykl. der med. Wiss., Leipzig*, 1833, t. I.)

STOKES recom. l'alcool chaud et l'alcool de térébenthine en topique; et dans la période de suppuration le cérat suivant: R. Empl. plumb., \bar{z} j; ol. oliv., \bar{z} β; liquef. simul adde: cretae praepar., acid. acet. ana \bar{z} β. M. Quant aux lotions froides il ne le permet que dans les cas où il n'y a pas de réaction fébrile. (*The Lond. med. Reposit.* May, 1822.)

STRUVE rec. les cataplasmes faits avec des fraises. (*Med. chir. Zeit.*, 1796.)

TERRAS conseille le cérat de saturne avec les fleurs de zinc, ou un liniment fait de: huile d'oliv., 3 part.; cérat de saturne, 2 part. (*Journ. de méd. chirur. pharm., etc. Paris*, 1799.)

TURNER. Son cérat est composé ainsi qu'il suit: R. Cire blanche, 2 parties; faites fondre à une douce chaleur dans l'huile d'olives, 24 p.; puis ajoutez: pierre calaminaire porphyrisée, 2 p.; agitez le mélange jusqu'à ce qu'il soit parfaitement refroidi. (FOX, *Nouv. formul. des prat. Paris*, 1833.)

VELPEAU a reconnu que l'application de bandelettes de diachy-

lon gommé accélère beaucoup la cicatrisation des plaies produites par la brûlure. (*Dict. de méd.*, 2^e éd.)

VERGARI fit disparaître une brûlure au premier degré au moyen d'onctions de vernis composé d'alcool, de térébenthine et de sanderaque. En moins d'un quart-d'heure le gonflement et la douleur avaient disparu. (*Osservatore medico*, Janvier 1810.)

VIGNAL fait envelopper les parties lésées avec le duvet de *typha* (une espèce de duvet produit par les fleurs femelles d'une plante connue sous le nom de masette d'eau), et recouvrir le tout d'une large compresse maintenue par un bandage roulé, peu serré. (*Bull. gén. de Thér.*, t. 5.)

WARD. Après avoir déshabillé et couché le patient dans le lit, on saupoudre avec de la farine à l'aide d'un passoir ordinaire toute la partie brûlée, par dessus laquelle on met du linge propre et sec; on couvre ensuite le malade. Quand la douleur revient, on saupoudre de nouveau, sans ôter la première couche, jusqu'à ce qu'il se soit formé une couche de 1/4 - 1/2 pouce d'épaisseur. On continue ainsi pendant les premières semaines, après on y ajoute de la calamine; on en ajoute d'abord un quart pour 3/4 de farine; à la fin du traitement on emploie la calamine seule. (FRORIEP, *Notiz.*) — MARSHALL recom. de saupoudrer la partie lésée avec de la farine fine. (*The Lond. med. and phys. Journ.* April, 1829.)

WENDT confirme l'efficacité du liniment de STAHL (qui consiste en beurre et en cire jaune. (*Journ. f. Chir. Geb.*, etc. v. LODER, 1797.)

BUBON SYPHILITIQUE. — BUBO VENEREUS.

ALBANO empl. la pommade suivante en frictions sur le pli de l'aîne malade: ℞. *Deutophosphate de mercure*, 5 parties; axonge, 55 parties. (*Osservatore medico di Napoli*. — *Gaz. méd.* Mars, 1836.)

ASSALINI. Les vésicatoires. (*As. Manuale di chir. Milano*, 1812, t. 1.) — BALINGAL insiste aussi sur l'emploi des vésicatoires appliqués sur le bubon pour obtenir sa résolution. (*Voy. Ulcère syphil.*) — KUTTINGER. (*Sur le traitement du bubon vén.* Thèse soutenue à Strasbourg, par M. BEBIN, en 1831.)

BESNARD fait frotter le bubon avec sa teinture syphilitique (qu'il administre aussi à l'intérieur) deux fois par jour; il le couvre au bout de quelques jours avec un emplâtre composé d'une once d'emplâtre diachylon gommé et d'un demi-gros de savon d'Espagne jusqu'à son entière résolution ou suppuration. (*Voy. Syphilis.*)

BIEHLER est parvenu à faire disparaître un bubon dur et invétéré, qui avait résisté à une foule de médicamens, par les frictions faites chaque soir avec un gros de l'onguent suivant: ℞. *Hydriodate de soude*, ʒjv; axonge, ʒjj. (GREFE u. WALTHER, *Journ.*, t. III.)

BOUCQUENOD. Un bubon ulcéré stationnaire, dont la suppuration était peu abondante, touché avec le caustique de M. RÉCAMIER (le chlorure d'or dans l'acide hydrochlor. — *Voy. Cancer*), a présenté une

croûte noirâtre, qui est tombée plus tard, et a montré au-dessous une cicatrice de bon aspect. Un autre bubon ulcéré, de mauvais aspect, a paru changer par l'emploi du même moyen. (*Journ. de méd. et de chir. pr.*, Avril 1836.)

CULLERIER applique sur le bubon, quels que soient son siège et l'état, la solution suivante: *sulfate de cuivre*, ʒij; eau, ʒj; ou bien encore: *sulfate de cadmium*, gr. xl; eau, ʒj. Ces solutions agissent en escarifiant le corps réticulaire, en sorte que le derme sous-jacent se trouve dans des conditions telles que, par l'exsudation et la suppuration qui s'établissent à sa surface, il supplée à la suppuration qui tend à se développer ou qui existe déjà dans la glande. (*Journ. des connaissances méd.*, Juillet, 1834.)

DELPECH faisait pratiquer des onctions mercurielles sur les tégumens de la verge, afin de faire passer plus sûrement par les absorbans le remède propre à résoudre l'engorgement chronique des ganglions inguinaux. (*Dict. de méd.*, 2^e éd.)

FERGUSON. Sa méthode (d'après le docteur SERGEANT) consiste dans une *compression méthodique*, exercée sur la tumeur avec une compresse épaisse, assez large pour dépasser de quelques lignes la conférence de la tumeur, sur laquelle on la maintient, après l'avoir trempée dans une solution saturnine, au moyen d'une bande large, de plus de 6 aunes de longueur, qu'on commence à fixer à la partie supérieure de la cuisse, en la ramenant ensuite en forme de 8 de chiffre. Le malade doit garder le lit et humecter le bandage vis-à-vis le point où s'exerce la pression. (*Arch. gén.*, t. II. — *Dict. de méd.*, 2^e éd.)

GRAHAM empl. le *tabac* sous forme d'onguent en frictions sur le bubon invétéré. (SOBERNHEIM., *Arzneimittellehre*, 1836, p. 37.)

KLEFFEL. Le plus puissant résolutif des bubons est suivant lui un onguent fait de *muriate de mercure* et de graisse. (*Kl. Zusätze zu Swediaur's Werk v. d. Lutseuche, Berlin*, 1803.)

LAGNEAU. Le bubon syphilitique indolent doit être attaqué par tous les moyens capables d'en provoquer la résolution. Le premier de tous est le traitement mercuriel. On prescrit en outre des pilules de savon et d'aloës; des frictions mercurielles sur la tumeur, à la partie interne de la cuisse, du côté malade, ou sur le gland et la face interne du prépuce; on peut encore diriger sur la partie engorgée des douches alcalines, en y pratiquant des onctions avec le liniment ammoniacal, l'onguent mercuriel pur ou mélangé avec égale quantité de pommade d'hydriodate de potasse, etc. M. L. s'est souvent très-bien trouvé de faire succéder à une friction locale l'application d'un cataplasme de farine de graine de lin saupoudré de muriate d'ammoniaque et arrosé d'acétate de plomb liquide pur. (*Dict. de méd.*, 2^e éd.)

LUTZ recommande d'appliquer des *sinapismes* pour favoriser la résolution des bubons. (*Verhand. der vereïn. aerztl. Gesellsch. der Schweiz, Zürich*, 1828.)